

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Association Régionale Communauté Francophone Saint-Jean Inc.		Date d'inspection Le 20 mars 2026	
Nom de l'établissement GARDERIE APRES CLASSE LA COCCINELLE		Numéro de permis 260028	
Adresse 67 Ragged Point Road Saint John NB E2K 5C3		Numéro de téléphone (506) 658-4600	
Type de permis Garderie éducative à temps partiel	Nombre maximal d'enfants 45	Âges des enfants ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Renée LeBlanc	Titre du poste Inspecteur/Inspectrice		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règlement	Date limite pour être conforme
33(1) L'exploitant d'un établissement agréé fournit du matériel et de l'équipement dans l'aire de jeu extérieure qui sont variés et en quantité suffisante pour le nombre d'enfants qui y sont bénéficiaires de services et leur âge.		33(1)	18 mars 2026
Date d'attestation de la conformité 18 mars 2026			
Commentaires: La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
<p>Le personnel de délivrance des permis s'est présenté à l'établissement afin d'effectuer un suivi concernant l'accessibilité et la variété du matériel extérieur.</p> <p>Plusieurs nouveaux matériaux ont été achetés, notamment de la craie, des blocs de construction, des corde a sauter, des pelles, des bols, deux filets de hockey ainsi qu'un nombre suffisant de bâtons de hockey pour soutenir le jeu des enfants.</p> <p>Le personnel de délivrance des permis peut maintenant recommander le renouvellement du permis.</p>

original signé par  
Renée LeBlanc

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 20 mars 2026

Date

original signé par  
France Dargavel

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 20 mars 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"